



**Commune de Genêts**  
Bulletin d'informations locales  
Mois de Janvier 2026, n°135

Le Maire, les conseillers municipaux et les agents de la commune vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

**Contes et musique au féminin, Luna Ilena,**

Avec Marie Manzanita et Pauline Madeline vous propose de découvrir leur création, le **vendredi 16 janvier à 20h30** à la salle polyvalente. (Tous publics (à partir de 7 ans), durée une heure, participation libre)

Amérique du Sud, Afrique, Europe, les chemins des contes se croisent, résonnent dans nos vies aujourd'hui. Les femmes héroïnes de nos histoires suivent le chant de leur voix intérieure pour que continuent de vivre des rêves plus grands qu'elles. Elles invoquent la puissance des montagnes, de l'arbre et de l'eau, elles n'ont pas peur des dieux. Face à des défis impossibles elles savent puiser dans la sève de leur complicité pour cheminer ensemble.

Femme porteuse de la lumière des contes, femmes faites d'écorce et d'eau, tisserande têtue et maligne, jeunes filles au cœur tambour,... Voici une bonne pincée de réalisme magique, le fil de la rêverie, le piment du rire et de la musique pour ces itinéraires d'imaginaires en résistance.

De ces récits naissent des chants et des musiques. Prenant eux aussi la parole, ils retracent à leur manière ces histoires de transmission et de partage.

**Vœux 2026**

Madame le Maire et les conseillers municipaux ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le **samedi 17 janvier 2026 à 16h00 à la salle polyvalente**. Ce sera l'occasion de faire un bilan sur les actions réalisées et engagées et de partager la traditionnelle galette des Rois.

**Recensement de la population**

Le recensement de la population se déroule du **15 janvier au 14 février 2026**. Le recensement est un devoir citoyen, il y a obligation d'y répondre car c'est le seul moyen de connaître les caractéristiques de la population. Il permet de mieux répondre aux besoins (écoles, hôpitaux, moyens de transports, rénovation de quartiers...). Des résultats dépendent également les aides de l'Etat et le nombre d'élus au Conseil Municipal. Un agent recenseur a été nommé : Marie-Christine EVERWYN. **Tenue au secret professionnel, munie d'une carte officielle tricolore**, avec photo et signature de Mme Le Maire, qu'elle devra vous présenter, elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou sur papier.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

**Anciens combattants**

L'UNC organise le dimanche 8 février 2026, un repas à la salle polyvalente de Genêts.

Les cartes de réservation sont à retirer auprès de M. DEPINCEY (02.33.70.83.80) ou M. LASIS (02.33.70.81.32) du 1er décembre au 31 janvier 2025, au prix de 22€ hors boissons.

## **Eau potable**

La gestion de l'eau potable sur la commune (production, distribution, relève des compteurs, facturation, etc...) est confiée à SASU CEGA à partir du 01/01/2026.

Les usagers des communes de Bacilly, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey) et Lolif, recevront prochainement une communication par courrier ou par mail pour les informer du changement de délégataire, et leur proposer d'opter pour le prélèvement ou de mettre en place une mensualisation.

***IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique***